

Inventorier des projets d'architecture : le traitement des maquettes aux Archives de la Région Pays de la Loire

Séverine Ménet

Citer ce document / Cite this document :

Ménet Séverine. Inventorier des projets d'architecture : le traitement des maquettes aux Archives de la Région Pays de la Loire. In: La Gazette des archives, n°220, 2010. Les instruments de recherche : évolutions, publics et stratégies. pp. 55-62;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_220_4_4736

Document généré le 15/03/2017

Inventorier des projets d'architecture : le traitement des maquettes aux Archives de la Région Pays de la Loire

Séverine MÉNET

Introduction

Le Pôle Archives de la Région des Pays de la Loire était jusqu'à récemment un service *a priori* non spécialiste des maquettes ; le volume qui y est conservé est sans doute bien inférieur à celui de beaucoup de services présents à ces rencontres. Le Pôle Archives a cependant été amené à se préoccuper de leur traitement et de leur description à l'occasion d'un versement réalisé dans l'urgence, conséquence de conditions de conservation précaires et de la dégradation rapide de ces supports.

Sans que cela soit initialement l'objectif, les particularités matérielles des maquettes d'architecture en trois dimensions – volumineuses, malaisées à déplacer donc à communiquer, tout simplement fragiles par leurs matériaux mêmes – ont enclenché une démarche d'instrument de recherche inhabituel, « atypique » pour reprendre les mots du programme, qui fait l'objet de cette présentation.

La prise en compte de la préservation matérielle de ces archives a en effet nourri les choix de traitement exposés ci-après et nous a amenés à concevoir un répertoire numérique différent de ceux que nous avons produits jusqu'à présent. Bref, il s'agit d'une « expérience » d'instrument de recherche menée face à un cas précis posant des questions de méthodologie particulières.

Quelques rapides précisions sur les maquettes traitées

Les maquettes décrites dans l'instrument de recherche ont été reçues par la collectivité lors de concours d'architecture, pour des édifices commandités à partir des années 1980 jusqu'au début des années 2000 – précisément à la seconde étape de

sélection, lorsque les cabinets ayant été sélectionnés sur dossier par le jury du maître d'ouvrage fournissent leurs propositions mises en forme.

Ces projets architecturaux, parmi lesquels sont présents à la fois les lauréats des concours et des propositions non retenues, concernent la construction, la rénovation ou l'extension d'établissements d'enseignement secondaire ou supérieur et de bâtiments administratifs régionaux.

Le choix d'un instrument de recherche portant sur les reproductions numériques

En raison de la particularité de ces supports, nous avons au préalable traité ce versement différemment des entrées habituelles : en réalisant d'abord une couverture photographique des originaux en trois dimensions. Cette opération nous a ensuite amenés à concevoir un outil différent du bordereau de versement un peu sommaire¹ décrivant les maquettes, outil reflétant nos choix et lisible par l'utilisateur lambda.

Réalisation d'une couverture photographique numérique systématique des maquettes

Le choix de réaliser une couverture photographique systématique de tous les projets s'est rapidement imposé pour les raisons suivantes :

- préservation des supports originaux, destinés à être ensuite communiqués exceptionnellement ;
- constitution d'un ensemble d'images numériques de sécurité, plus faciles à consulter, diffuser, valoriser – par ailleurs complémentaires des images réalisées lors d'une opération précédente de numérisation portant sur les panneaux d'architecture (ou « panés ») produits dans le même contexte ;
- possibilité de conserver sous cette forme une trace des projets non retenus (dans l'hypothèse où seules les maquettes des lauréats auraient été conservées, ce qui n'a pas été la solution finalement adoptée).

Ces images se sont par ailleurs révélées extrêmement utiles pour permettre aux services versants de nous aider à l'identification des projets, en leur évitant de se déplacer dans les locaux de conservation. La facilité de consultation est également un atout supplémentaire évident pour nos lecteurs externes, leur permettant

¹ Ill. 1, p. II.

aisément la confrontation des projets. Ces aspects ont contribué au choix d'un instrument de recherche portant sur les reproductions et non sur les maquettes.

Modalités de prise de vue

Les photographies ont été réalisées après démontage du capot plexiglas des maquettes ; lorsque ce n'est pas le cas (pour quelques vues générales), l'analyse le précise. Le nombre de vues par maquette varie, essentiellement selon leurs dimensions : un projet de grande taille impose en effet une prise de vue davantage morcelée pour en restituer l'ensemble avec la même précision que pour un plus petit support¹.

Pour pallier autant que possible les inévitables pertes d'informations dues au passage d'un objet tridimensionnel à des images en deux dimensions, nous avons défini les principes suivants :

- réalisation de vues perspectives d'ensemble sous plusieurs angles ;
- vues perspectives de détail pour les façades du ou des bâtiments représentés, ainsi que pour certains détails propres à la maquette ;
- vues aériennes d'ensemble ou de détail.

L'instrument de recherche élaboré décrit chaque photographie numérique produite et restituée sur un schéma de la maquette (présenté dans le détail ci-dessous) les différents champs et angles de prise de vue.

Présentation des choix dans l'introduction

L'explication de ces choix méthodologiques et techniques inhabituels fait l'objet d'une partie de l'introduction car ces informations relèvent finalement de la description générale des documents décrits, de leur contexte de production et de leur contenu.

L'introduction relate ainsi dans le détail la transformation des documents, de la prise de vue dans un studio de fortune au gravage des cd-roms. Elle insiste sur la méthode de prise de vue, l'organisation de l'opération avec ses modalités pratiques (dépoussiérage, conditions de prise de vue, d'éclairage, type d'appareil photo et de réglage – macro), la méthode de choix des angles (toujours une vue de face, une ou plusieurs vues aériennes, etc.), le traitement des fichiers numériques, l'organisation et le référencement des photos par rapport à une arborescence, le nommage des fichiers et dossiers, et enfin le mode d'emploi de la présentation des analyses dans le corps du répertoire (cf. ci-dessous).

¹ Ill. 2 à 4, p. III et IV.

3.2. Informations sur le champ et l'angle de prise de vue.

En l'absence de données permettant l'orientation sur la quasi totalité des maquettes (telles que points cardinaux ou noms des rues), et afin de situer les vues les unes par rapport aux autres, **le point de vue des vues perspectives doit être situé par rapport à la vue générale** (ou à la 1^{ère} vue d'ensemble lorsqu'il n'existe pas de vue générale). Ainsi les côtés ou angles de prises de vues sont précisés selon les termes du schéma ci-dessous.

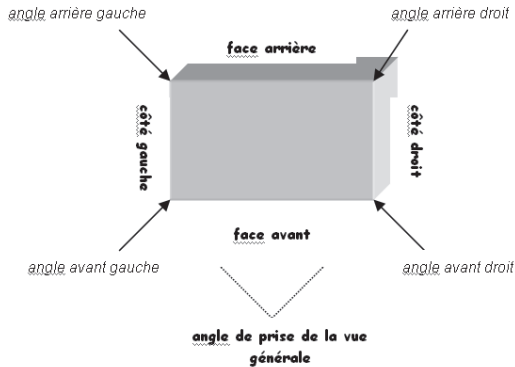
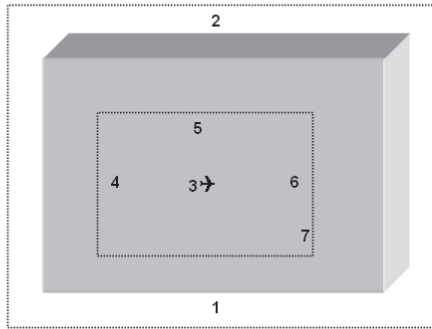


Illustration 5. Extrait de l'introduction du répertoire numérique

Exemple :

Points de prise de vue 📷



Ainsi dans le schéma qui précède :

- les vues 1 et 2 sont des vues d'ensemble (cf. cadre entourant la totalité de la maquette) prises de 2 côtés opposés
- les vues 3 à 7 portent sur la partie centrale de la maquette (cf. cadre plus petit),
 - la vue 3 étant une vue aérienne de cette partie de la maquette ;
 - les vues 4 à 6 étant prises de 3 côtés de celle-ci ;
 - la vue 7 étant prise de l'angle avant droit.

Illustration 6. Extrait de l'introduction du répertoire numérique

Description des photographies de maquettes dans le corps du répertoire

Précision préalable : cet instrument de recherche a été réalisé avant que nous ne disposions d'un logiciel dédié aux archives ; sa forme a été générée par un outil bureautique standard.

Le passage d'un support original tridimensionnel vers une photographie numérique à deux dimensions implique une perte inévitable d'informations, ainsi qu'une difficulté potentielle à se représenter chaque vue par rapport au document d'origine, et par rapport aux autres vues du même document. Afin de limiter ces défauts, l'analyse des photographies d'une même maquette se décompose en deux parties : la description du support original en premier lieu, suivie de la description des vues photographiques.

Description du support original

La première partie de l'analyse désigne le projet, c'est-à-dire la maquette elle-même, par les éléments suivants : nom du bâtiment, type d'action (construction, extension, etc.), le cabinet d'architectes, le caractère retenu ou non du projet et les dimensions du support (longueur x largeur x hauteur). Ainsi, le lecteur dispose des éléments nécessaires pour se représenter le document original.

La forme de l'analyse est la suivante :

- Nom du bâtiment, action, lieu [au niveau supérieur].
- Projet du Cabinet X (lauréat / non retenu).
- Dimensions du document original.
- Nombre de photographies réalisées.

Cote document original	Description des images numériques
	Hôtel de Région (bâtiment principal), construction, Nantes (Loire-Atlantique).
16 W 1	Projet du Cabinet : Durand, Ménard et Thibault (lauréat), 1^{er} exemplaire (1983).
	Dimensions document original : 135 x 100 x 27 cm [état dégradé, capot plexiglas absent].
	7 photographies.

Illustration 7. Exemple de description d'un projet

Description des vues photographiques

L'instrument de recherche élaboré décrit chaque photographie numérique produite et restituée sur un schéma de la maquette les différents champs et angles de prise de vue.

La description de photographies d'un même objet en trois dimensions n'est pas forcément aisée. Peu d'éléments de repérage dans la maquette – tels qu'orientation Nord-Sud, noms de voies, etc. – facilitent la rédaction de la description. Nous avons donc opté pour l'ajout d'un schéma permettant pour chaque maquette de visualiser à la fois :

- le champ des différentes vues (séries de cadres en pointillés qui s'emboîtent ou se superposent) ;
- et le point de vue du photographe précisé par la position du numéro de la vue sur l'un des bords du cadre.

Les vues aériennes sont graphiquement distinctes par le petit symbole « avion » accolé au chiffre, au milieu de chaque cadre.

L'apparition d'un tel schéma dans un répertoire numérique détaillé peut surprendre mais il constitue un outil complémentaire à la description « littéraire » de chaque vue, permettant au lecteur de se représenter les vues par rapport au support original ainsi qu'entre celles-ci.

Suivent les descriptions de chaque vue, selon le principe classique allant du général au particulier : les vues d'ensemble en premier puis les vues de détails (la structuration des descriptions par non-répétition des éléments communs permettant d'alléger la lecture, dans le respect de la norme ISAD(G)).

Les modalités de prise de vue ont bien sûr eu un impact sur la description des photographies, qui indique le type de vue réalisé (choix du vocabulaire adapté : vue perspective, vue aérienne, etc.).

Celles ne représentant pas la totalité de la maquette sont signalées par la mention « Détail » en tête de l'analyse.

La distinction entre prise de vue perspective – qui correspond à la perception visuelle de l'observateur en un point donné – et prise de vue aérienne est systématiquement indiquée, sauf pour la vue générale (vue perspective par défaut).

Lorsque cela est possible, et afin de faciliter le repérage et la recherche, des précisions visuelles sont éventuellement apportées dans l'analyse (exemple : type de bâtiment, « partie arborée », « entrée principale », etc.).

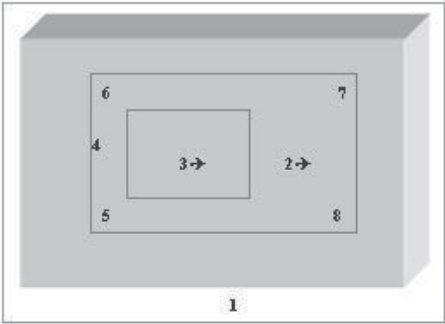
Cote document original	Description des images numériques
16 W 9	Projet du Cabinet : Arcature (non retenu)(2000).
	Dimensions document original : 147 x 127 x 15,5 cm.
	8 photographies.
	
1	Vue générale
2-8	Détails
	2-3 Vues aériennes
	2 Bâtiments centraux
	3 Bâtiment principal et une partie des ateliers
	4 Vue perspective d'une partie des bâtiments côté entrée principale prise du côté gauche
	5-8 Vues perspectives des bâtiments
	5 Prise de l'angle avant gauche (bâtiment principal)
	6 Prise de l'angle arrière gauche (bâtiment principal)
	7 Prise de l'angle arrière droit (ateliers)
	8 Prise de l'angle avant droit (ateliers)

Illustration 8. Présentation d'une analyse complète

Conclusion

Pour conclure, un certain pragmatisme a primé dans les choix opérés pour cet instrument de recherche et le traitement général de ces supports. Nous ne nous sommes pas appuyés à proprement parler sur des normes ou exemples existants relatifs aux maquettes, si ce n'est l'application des principes d'ISAD(G) pour la structuration des analyses.

Cette expérience nous paraît illustrer le fait que la publication d'un instrument de recherche ne sollicite pas simplement notre connaissance des normes et notre aptitude à les mettre en œuvre. Elle peut être le fruit d'une démarche, d'un projet, nous amenant à expérimenter ou à imaginer d'autres formes de présentation de nos documents, en gardant à l'esprit l'importance d'expliquer nos choix aux futurs utilisateurs de ces outils.

Séverine MÉNET
Archives de la Région des Pays de la Loire
severine.menet@paysdelaloire.fr